

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
PROCÈS-VERBAL
11 MARS 2025**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 11 mars 2025 à 19h00 à la salle du conseil municipal.

Ordre du jour :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions, nouvelles demandes du public et suivi de demandes antérieures
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Déclaration des intérêts relatifs à la présente séance
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2025
- 1.8. Adoption du règlement 2024-022 sur l'utilisation de l'eau potable et abrogeant le règlement 2014-016
- 1.9. Adoption du règlement 2025-001 modifiant le règlement 2022-017 sur le fonctionnement du conseil
- 1.10. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2025-002 relatif à la rémunération payable lors d'élections et de référendum
- 1.11. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2025-003 sur la rémunération des élus
- 1.12. Attribution toponymique : parc du Docteur-Chapdelaine
- 1.13. Toponymie : attribution d'un nom à une rue privée desservant les lots 6 648 359, 6 667 407, 6 667 406, 6 667 405
- 1.14. Projet de conversion centre multifonctionnel : résolution d'intention

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de février 2025
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 28 février 2025
- 2.3. Deveau Dufour Mottet : autorisation de paiement des honoraires professionnels
- 2.4. Dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser
- 2.5. Règlement 2024-021 établissant un programme de subvention pour l'achat de couches lavables et d'articles d'hygiène personnelle réutilisables : autorisation de versement d'une aide financière
- 2.6. Déjeuner du maire 2025 : remise des profits
- 2.7. Acceptation du budget révisé au 27 février 2025 du budget 2025 de l'Office d'Habitation de l'Outaouais
- 2.8. Versement d'une commandite à l'école Sainte-Famille/ Trois-Chemins pour bal de fin d'année
- 2.9. Remplacement du régulateur : autorisation de paiement de la facture 432 de la compagnie Lessard & Demers Mécanique de procédé

3. Ressources humaines

- 3.1. Inspectrice terrain : fin de probation, confirmation d'emploi et nomination à titre de fonctionnaire désignée pour l'application réglementaire, l'émission des permis et certificats et l'émission des constats d'infraction
- 3.2. Mise à jour de la politique familiale : mandat externe
- 3.3. Congrès de l'Association des communicateurs du Québec : autorisation
- 3.4. Processus de recrutement pour un col bleu

- 3.5. Formation plateformes et nacelles élévatrices : autorisation
- 3.6. Assemblée générale annuelle du Réseau Biblio : autorisation de participation
- 3.7. Autorisation de recrutement de 2 pompiers
- 3.8. Accompagnement professionnel 2025 : acceptation d’une proposition

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments

- 4.1. Balayage des rues 2025 : année optionnelle 2025
- 4.2. Lignage de rues et autres 2025 : acceptation d’une proposition
- 4.3. Inspection des bornes incendie et rinçage unidirectionnel : acceptation d’une proposition
- 4.4. Rapport d’expertise sur l’état du bassin souterrain à la station major: acceptation d’une proposition
- 4.5. Gestion des eaux pluviales rue Louis-Antoine-Couillard : acceptation d’une proposition
- 4.6. Changement de la vitesse sur le chemin Charlebois et le chemin St-Denis
- 4.7. Travaux dans le local du Club des aînés de la Baie : autorisation
- 4.8. Amendement de la résolution 2025-02-062 sur les services professionnels d’ingénierie du bâtiment pour la marina-

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Statistiques mensuelles du service de sécurité incendie
- 5.2. Journée des héros : autorisation de participation
- 5.3. Bottes de combat : autorisation d’achat

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. Dépôt des statistiques mensuelle 2025 sur l’émission des permis et certificats

7. Environnement

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Souper dans la rue 2025 : budget d’activité
- 8.2. Fête Nationale 2025 : budget d’activité
- 8.3. Fête Nationale 2025 : autorisation de présenter une demande d’aide financière
- 8.4. Programmation estivale 2025 de la scène extérieure et budget d’opération
- 8.5. Fête des bénévoles 2025 : budget d’activité et autorisation de dépense
- 8.6. Prêt de la Salle Desjardins de la Petite-Nation Cinémaboule présentation spéciale

9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance

- 9.1. Varia
- 9.2. Questions et demandes du public
- 9.3. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants sont présents :

Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1
Monsieur le conseiller Danny Monette, siège no 2
Madame la conseillère Francine Dutrisac, siège no 3
Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège no 4
Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège no 5
Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin, siège numéro 6

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joanisse est aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siège sous la présidence de Monsieur Paul-André David, maire.

1.3 2025-03-076 OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le maire Paul-André David constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h00 devant 5 personnes.

1.4 QUESTIONS, NOUVELLES DEMANDES DU PUBLIC ET SUIVI DE DEMANDES ANTÉRIEURES

1.5 2025-03-077 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé avec varia ouvert et après ajout d'une motion de félicitations pour la 1^{ère} édition du gala des pompiers.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2025-03-078 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS RELATIFS À LA PRÉSENTE SÉANCE

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Michel Leblanc si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Michel Leblanc informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Danny Monette si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Danny Monette informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à madame la conseillère Francine Dutrisac si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Francine Dutrisac informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Robert Desbiens si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Robert Desbiens informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à madame la conseillère Béatrice Cardin si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Béatrice Cardin informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire demande à monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

1.7 2025-03-079 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 FÉVRIER 2025

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 11 février 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8 2025-03-080 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2024-022 SUR L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 2014-016

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil adopte le règlement 2024-022 sur l'utilisation de l'eau potable et abrogeant le règlement 2014-016.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.9 2025-03-081 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2025-001 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2022-017 SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil adopte le règlement 2025-001 modifiant le règlement 2022-017 sur le fonctionnement du conseil.

Les modifications au règlement sont les suivantes :

- Interdiction de filmer et de photographier puisque les séances font l'objet d'un enregistrement
- Enregistrement sonore autorisé sous conditions
- Ajout au règlement que toute transmission par le public de documents doit traiter de sujet grand public et pas de dossier personnel.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.10 2025-03-082 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2025-002 RELATIF À LA RÉMUNÉRATION PAYABLE LORS D'ÉLECTIONS ET DE RÉFÉRENDUM

Madame la conseillère Béatrice Cardin

Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2025-002 relatif à la rémunération payable lors d'élections et de référendum.

Madame la conseillère Béatrice Cardin

Présente le projet de règlement intitulé règlement 2025-002 relatif à la rémunération payable lors d'élections et de référendum.

L'adoption de ce règlement est importante considérant l'élection prochaine du préfet de la MRC au suffrage universel. Il y aura répercussion sur le travail du personnel électoral et sur les coûts qui devront être absorbés par la MRC. De plus ce règlement permet d'offrir une rémunération adéquate au personnel électoral et fidéliser ce dernier.

1.11 2025-03-083 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 2025-003 SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement 2025-004 sur la rémunération des élus qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Présente le projet de règlement intitulé 2025-004 sur la rémunération des élus qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

La mise à jour du salaire des élus apparait importante afin de s’assurer d’une rémunération acceptable pour le travail accompli par ces derniers.

1.12 2025-03-084 ATTRIBUTION TOPONYMIQUE : PARC DU DOCTEUR-CHAPDELAINE

- ATTENDU que la municipalité souhaite reconnaître l’implication de ses anciens citoyens dans divers domaines tels la culture, les sports et autres loisirs ;
- ATTENDU que le nom du docteur Claude Chapdelaine s’est démarqué et que le conseil municipal souhaite reconnaître son apport à notre communauté en nommant le parc de l’édifice Jeanne-d’Arc ***Parc du Docteur-Chapdelaine*** ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil nomme le parc de l’édifice Jeanne-d’Arc ***Parc du Docteur-Chapdelaine***.

Une inauguration officielle du parc et une cérémonie officielle de dénomination seront prévues ainsi que l’installation d’une plaque commémorative à son nom.

Que cet honneur lui soit décerné pour ses accomplissement et nombreuses implications au sein de la communauté de Papineauville.

Historique.

Le docteur Chapdelaine a exercé sa profession à Papineauville pendant 50 ans soit de 1969 à 2019. Il a aussi œuvré entre autres dans les Centres de personnes âgées sur le territoire de la Petite-Nation. Il ne rechignait jamais à faire des visites à domicile et remplaçait ses confrères avec plaisir. Il a travaillé au CHSLD et au CLSC de la Petite-Nation à Saint-André-Avellin.

Pour accommoder ceux qui ne pouvaient se déplacer il exerçait dans des locaux que les municipalités, de Thurso à Fassett, avaient mis à sa disposition.

Le docteur Chapdelaine occupait aussi un bureau pour toxicomanes à Pointe-au-Chêne. Et il visitait aussi les patients de la Résidence le Monarque lorsqu’elle était à Montebello.

C’était un homme aux nombreux talents et aux grandes qualités humaines. Un homme de cœur, de bonté et de bienveillance. Il avait plus de 4000 dossiers patients à son actif. Même dans les derniers mois de sa vie, il n’a cessé de pratiquer, la médecine était toute sa vie.

Impliqué dans les sports et présent pour les autres jeunes dans de nombreuses autres activités : tennis, badminton, karaté et le ski nautique.

Il a fondé le Club nautique de la Petite Nation en 1991et plusieurs jeunes ont pu pratiquer le ski nautique et le ski barefoot. Le club a existé jusqu’en 1997.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

1.13 2025-03-085 TOPONYMIE : ATTRIBUTION D’UN NOM À UNE RUE PRIVÉE DESSERVANT LES LOTS 6 648 359, 6 667 407, 6 667 406, 6 667 405

- ATTENDU que le promoteur développant les lots 6 648 359, 6 667 407, 6667 406 et 6 667 405 demande que soit officialisé le nom de sa rue privée desservant les lots précités ;

ATTENDU que Joseph Papineau est un personnage historique déjà reconnu auprès de la Commission de toponymie et que cet illustre personnage est intimement lié à la Seigneurie de la Petite-Nation et à la municipalité de Papineauville ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil autorise le toponyme Place Joseph-Papineau pour nommer la rue qui desservira les lots mentionnés au préambule de la résolution.

Il s’agit du terrain anciennement occupé par les Industries Hands Chemical et qui fait l’objet d’un développement résidentiel.

Que la direction générale soit mandatée à faire le nécessaire pour faire officialiser ce nom auprès de la Commission de toponymie du Québec.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

1.14

2025-03-086 PROJET DE CONVERSION CENTRE MULTIFONCTIONNEL : RÉOLUTION D’INTENTION

ATTENDU que le Conseil Municipal de Papineauville approuve une aide financière de 12 957 992,77 \$ dans le cadre du programme fédéral "Bâtiments communautaires verts et inclusifs", pour le projet AP000004234, visant la conversion de l'ancienne aréna en un centre multifonctionnel et la rénovation du centre communautaire de Papineauville.

ATTENDU que ce projet a pour objectif d'offrir à la communauté un espace multifonctionnel qui répond aux besoins actuels des citoyens en matière d'activités sociales, sportives et communautaires ;

ATTENDU que la conversion de l'ancienne aréna en centre multifonctionnel et les rénovations du centre communautaire contribueront à la revitalisation de l'infrastructure locale et à l'amélioration de la qualité de vie des résidents de Papineauville ainsi que ceux de la MRC Papineau ;

ATTENDU que l'aide financière est accordée sous les conditions établies par le programme fédéral "Bâtiments communautaires verts et inclusifs", visant à promouvoir des projets écologiques, accessibles et inclusifs ;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que le conseil autorise la signature de tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet, incluant la réception et l’entente d’aide financière ainsi que l'engagement de la municipalité à respecter les modalités du programme.

Que Martine Joannis, directrice générale, greffière-trésorière, soit la personne autorisée à signer tous les documents au nom de la Municipalité de Papineauville.

M. Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2.

FINANCES

2.1

2025-03-087 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE FÉVRIER 2025

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 28 février 2025 pour un montant total de 11 411.63 \$ comprenant les chèques numéros 15021 à 15029.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 28 février 2025 au montant de 285 45130 \$ comprenant les dépôts directs numéros 505147 à 505200.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 28 février 2025 au montant de 100 602.35 \$ comprenant les prélèvements numéros 8221 à 8286.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au montant de 305 343.96 \$ au 28 février 2025.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 92 035.87 \$ jusqu’au 28 février 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2.2

2025-03-088 ADOPTION DE L’ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D’INVESTISSEMENT AU 28 FÉVRIER 2025

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 28 février 2025 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil accepte le dépôt et adopte l’état des activités de fonctionnement (18.23 %) et d’investissement du budget 2025 au 28 février 2025.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2.3

2025-03-089 DEVEAU DUFOUR MOTTET : AUTORISATION DE PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS

ATTENDU la réception des factures 10359, 10360, 10361, 10362, 10363 et 10364 de Deveau Dufour Mottet Avocats pour honoraires professionnels et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 2 593,99 \$ taxes incluses en paiement d’honoraires professionnels à la firme Deveau Dufour Mottet.

10359	566.83\$ taxes incluses	Dossier 600561-0015
10360	735.84\$ taxes incluses	Dossier 600561-0018
10364	322.83\$ taxes incluses	Dossier 600561-0022
10363	322.78\$ taxes incluses	Dossier 600561-0021
10362	322.83\$ taxes incluses	Dossier 600561-0020
10361	322.83\$ taxes incluses	Dossier 600561-0019

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2.4 2025-03-090 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL SUR LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, prend acte du dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser conformément au règlement 2022-019 relatif au contrôle budgétaire et à la délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats.

M. Paul André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5 2025-03-091 RÈGLEMENT 2024-021 ÉTABLISSANT UN PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES ET D'ARTICLES D'HYGIÈNE PERSONNELLE RÉUTILISABLES : AUTORISATION DE VERSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU qu'une demande complète a été soumise dans le cadre de ce programme de subvention et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale autorise le versement d'une subvention de 400 \$ au demandeur dans le cadre de ce règlement pour le dossier R2025-021/2025-01.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 59000 959 : Politique familiale.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.6 2025-03-092 DÉJEUNER DU MAIRE 2025 : REMISE DES PROFITS

ATTENDU que le déjeuner du maire s'est tenu le 2 février dernier et qu'il y a lieu d'annoncer les sommes qui seront remises aux organismes concernés;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil autorise la remise des sommes suivantes provenant des profits du déjeuner du maire 2025 :

-Corps de Cadets Louis-Joseph-Papineau : 1500\$

-Corporation des loisirs de Papineauville/Sainte-Angélique : 716.36\$

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.7 2025-03-093 ACCEPTATION DU BUDGET RÉVISÉ AU 27 FÉVRIER 2025 DU BUDGET 2025 DE L'OFFICE D'HABITATION DE L'OUTAOUAIS

ATTENDU la réception de la révision budgétaire du 27 février 2025 de l'Office d'Habitation de l'Outaouais

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil accepte le budget révisé du 27 février 2025 du budget 2025 pour l’Office d’Habitation de l’Outaouais et l’ensemble immobilier de Papineauville.

M. Paul-André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2.8 2025-03-094 VERSEMENT D’UNE COMMANDITE À L’ÉCOLE SAINTE-FAMILLE/ AUX-TROIS-CHEMINS POUR BAL DE FIN D’ANNÉE

ATTENDU que les organisateurs du bal de fin d’année de l’école Sainte-Famille-Aux trois Chemins ont déposé une demande de soutien pour cette activité;

ATTENDU que des élèves de l’école Aux-trois-chemins proviennent de Papineauville;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil autorise une commandite de 250\$ pour soutenir les organisateurs de ce bal de fin d’année.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 970 : Dons et commandites.

M. Paul-André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2.9 2025-03-095 REMPLACEMENT DU RÉGULATEUR : AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 432 DE LA COMPAGNIE LESSARD & DEMERS MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ-

ATTENDU l’adoption de la résolution 2024-09-391 octroyant à la compagnie Lessard & Demers Mécanique de procédé le contrat de remplacement du régulateur de la rue Henri-Bourassa;

ATTENDU la réception de la facture 432 du 13 février 2025;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 107 777.77 \$ taxes incluses en paiement de la facture 432 du 13 février 2025 pour le remplacement du régulateur de la rue Henri-Bourassa.

Les coûts de ce projet seront financés par le programme Taxes sur l’essence Canada-Québec 2024-2028 (TECQ) ;

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 05004 000 : Conduites d’eaux usées.

M. Paul-André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2025-03-096 FIN DE PROBATION, CONFIRMATION D’EMPLOI POUR L’INSPECTRICE TERRAIN ET NOMINATION À TITRE DE FONCTIONNAIRE DÉSIGNÉE POUR L’APPLICATION RÉGLEMENTAIRE, L’ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS ET L’ÉMISSION DES CONSTATS D’INFRACTION

- ATTENDU

l’adoption de la résolution 2024-08-353 autorisant l’embauche de madame Geneviève Poulin au poste d’inspectrice terrain à compter du 3 septembre 2024;
- ATTENDU

que ce poste était assorti d’une période probatoire de 6 mois, que celle-ci a démontré sa capacité à occuper lesdites fonctions et la recommandation du comité des ressources humaines;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, confirme madame Geneviève Poulin dans son poste d’inspectrice terrain en date du 3 mars 2025 et que les conditions d’emploi soient modifiées tel qu’autorisées par le comité des ressources humaines.

Que madame Geneviève Poulin, inspectrice terrain soit nommée fonctionnaire désignée pour l’application réglementaire, l’émission des permis et certificats et l’émission des constats d’infraction.

M. Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3.2

2025-03-097

MISE À JOUR DE LA POLITIQUE FAMILIALE : MANDAT EXTERNE

- ATTENDU

qu’il est prévu de procéder à la mise à jour de la Politique familiale et qu’une subvention a été reçue pour ce faire;
- ATTENDU

qu’il a été proposé de donner ce mandat à l’externe à madame Nadia Faubert, occupant actuellement le poste d’agent administratif et communication à la municipalité et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique et du comité des ressources humaines;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil, autorise le paiement d’un montant forfaitaire de 5 000.00 \$ à madame Nadia Faubert pour la gestion de la mise à jour de la politique familiale municipale.

Que la direction générale soit mandatée à préparer un contrat et à en faire signature.

M. Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3.3

2025-03-098

CONGRÈS DE L’ASSOCIATION DES COMMUNICATEURS DU QUÉBEC : AUTORISATION

- ATTENDU

que les sommes ont été prévues au budget 2025 et la recommandation du comité des ressources humaines;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des ressources humaines, autorise une dépense et un déboursé de 595.00 \$ plus taxes pour l’inscription de l’agente administrative et communication au congrès de l’Association des communicateurs du Québec du 28 au 30 mai 2025 à Victoriaville.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 13200 454 : Formation

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3.4 2025-03-099 PROCESSUS DE RECRUTEMENT POUR UN COL BLEU

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des ressources humaines, autorise le lancement d’un processus de recrutement pour l’embauche d’un col bleu pour le service des travaux publics.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3.5 2025-03-100 FORMATION PLATEFORMES ET NACELLES ÉLÉVATRICES : AUTORISATION

ATTENDU que la municipalité encourage la formation continue auprès de ses employés et qu’il y a lieu d’offrir une formation in situ pour les plateformes et nacelles élévatrices ;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2025 et la recommandation du comité des ressources humaines ;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des ressources humaines, accepte la proposition de la compagnie **SST Prévention** pour la formation des employés cols bleus du service des travaux publics et des loisirs pour une formation en manipulation de plateforme et nacelles élévatrices. Une dépense et un déboursé de 1830.00 \$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Une dépense supplémentaire maximale de 1 000.00 \$ plus taxes est aussi autorisée pour la location desdits équipements.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 454 : Formation et perfectionnement.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3.6 2025-03-101 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RÉSEAU BIBLIO : AUTORISATION DE PARTICIPATION

ATTENDU que l’assemblée générale annuelle du Réseau biblio se tiendra le samedi 7 juin 2025 à Chelsea, que la responsable de la bibliothèque souhaite y assister et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique autorise l’inscription de madame Krystle Côté-Boisvert, responsable de la

bibliothèque, et monsieur Robert Desbiens, conseiller à l’Assemblée générale annuelle du Réseau biblio qui se tiendra le 7 juin prochain à Chelsea.

Que la responsable de la bibliothèque soit rémunérée pour 8 heures de travail à son taux horaire régulier et que les frais de déplacements soient remboursés selon la politique en vigueur et sur présentation des pièces justificatives.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.7 2025-03-102 AUTORISATION DE RECRUTEMENT DE 2 POMPIERS

ATTENDU que la brigade incendie est composée d’un maximum de 25 pompiers et que des postes sont disponibles;

ATTENDU que deux candidats ont été reçus en entrevue et la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité incendie autorise l'embauche de Sasha Laplante et Pedro Furtado au poste de pompier.

Que le directeur du service incendie soit responsable de s’assurer du respect de l’entente normative actuellement en vigueur pour les pompiers volontaires.

Monsieur Paul-André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

3.8 2025-03-103 ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL 2025 : ACCEPTATION D’UNE PROPOSITION

ATTENDU que monsieur Normand Chevalier (AMC-Groupe Conseil) a soumis une proposition d’accompagnement pour l’année 2025 en soutien pour de nombreux dossiers municipaux;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2025 et la recommandation comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce conseil, sur recommandation du comité des travaux publics accepte la proposition de soutien soumise par monsieur Normand Chevalier (AMC -Groupe Conseil) pour l’année 2025.

Les conditions contractuelles sont celles prévues à la proposition du 9 décembre 2024 et font parties intégrantes de la présente résolution.

M. Paul André David, Maire demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2025-03-104 BALAYAGE DE RUES : RECOMMANDATION

ATTENDU l’adoption de la résolution 2022-09-379 acceptant la proposition de Balayage Régional pour le balayage des rues et chemins et que

conformément au devis d’appel d’offres, deux années optionnelles sont prévues au contrat ;

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2025 et la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que le préambule fait partie de la présente résolution;

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise la reconduction du contrat de balayage des rues et chemins avec la compagnie Balayage Régional pour l’année 2025 et autorise une dépense et un déboursé de 26 644.12 \$ taxes incluses pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 521 : Entretien et réparation chemins, rues, routes et trottoirs.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4.2 2025-03-105 LIGNAGE DE RUES ET AUTRES 2025 : ACCEPTATION D’UNE PROPOSITION

ATTENDU qu’il y a lieu d’effectuer le lignage annuel à certains endroits sur le territoire de la municipalité et la réception de deux soumissions à cet effet ;

Proligne	3 090.00\$ plus taxes
SMQ Inc.	4 999.70\$ plus taxes

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2025 et la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la soumission du 3 mars 2025 de la compagnie Proligne pour la réalisation des travaux de lignage.

Qu’une dépense et un déboursé de 3 090.00 \$ plus taxes soient autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 35500 649 : Plaques de rues et signalisations.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4.3 2025-03-106 INSPECTION DES BORNES INCENDIE ET RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL : ACCEPTATION D’UNE PROPOSITION

ATTENDU qu’il est requis d’inspecter les bornes incendie biannuellement et la réception d’une soumission pour ce faire ;

Hydra Spec	7 482.00 \$ plus taxes
------------	------------------------

ATTENDU qu’il y a lieu de procéder au rinçage unidirectionnel du réseau d’aqueduc municipal et la réception d’une soumission pour ce faire ;

Hydra Spec	3 900.00 \$ plus taxes
------------	------------------------

ATTENDU que les sommes ont été prévues au budget 2025 et la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil, sur recommandation du comité travaux publics, accepte la proposition du 29 janvier 2025 de la compagnie Hydra Spec pour la vérification des bornes incendie au printemps et à l’automne 2025 et autorise une dépense et un déboursé au montant de 7482.00 \$ plus taxes pour ce faire.

Que ce Conseil, sur recommandation du comité travaux publics, accepte la proposition du 29 janvier 2025 de la compagnie Hydra Spec pour le rinçage unidirectionnel du réseau d’aqueduc municipal pour l’année 2025 et autorise une dépense et un déboursé au montant de 3 900,00 \$ plus taxes pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 529 : Entretien et réparations Bornes fontaines et 02 41300 521 : Entretien et réparation conduites d’eau potable.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4.4 2025-03-107 RAPPORT D’EXPERTISE SUR L’ÉTAT DU BASSIN SOUTERRAIN À LA STATION MAJOR: ACCEPTATION DE PROPOSITIONS

ATTENDU la réception de deux offres de service professionnel pour l’obtention d’un rapport d’expertise sur l’état de la structure d’une chambre abandonnée de la station de pompage Major servant autrefois de station d’épuration;

CIMA +	9 950.00 \$ plus taxes
HKR Consultation	25 977.00 \$ plus taxes

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition de CIMA+ datée du 13 février 2025 pour l’obtention d’un rapport d’expertise sur l’état du bassin souterrain de la station de pompage Major servant autrefois de station d’épuration et autorise une dépense et un déboursé au montant de 9 950,00 \$ plus taxes pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41400 521 : Honoraires professionnels.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4.5 2025-03-108 GESTION DES EAUX PLUVIALES RUE LOUIS-ANTOINE-COULLARD : ACCEPTATION D’UNE PROPOSITION

ATTENDU la nécessité de procéder à une analyse de la problématique de gestion des eaux pluviales de la rue Louis-Antoine-Couillard, que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a soumis une proposition à cet effet et la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition de la Fédération québécoise des municipalités datée du 16 décembre 2024 pour l’analyse et la réalisation de solutions pour la problématique de gestion des eaux pluviales de la rue

Louis-Antoine-Couillard et autorise une dépense et un déboursé de 7 500.00 \$ plus taxes pour ce faire.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 41500 411 : Honoraires professionnels.

M. Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4.6 2025-03-109 CHANGEMENT DE LA LIMITE DE VITESSE SUR LES CHEMINS SAINT-DENIS ET CHARLEBOIS

- ATTENDU

que la vitesse actuelle amène des problématiques de sécurité sur les deux chemins municipaux en zone rurale et la recommandation du comité des travaux publics;
- ATTENDU

que l’article 6 du règlement 2015-003 concernant la circulation routière, le stationnement et autres règles concernant les chemins et la sécurité routière autorise la modification des limites de vitesse sur le territoire de la municipalité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil autorise la modification de la limite de vitesse à 30 km/heure sur le chemin Saint-Denis et à 40 km/heure sur le chemin Charlebois.

Que le directeur des travaux publics soit responsable de s’assurer que la nouvelle signalisation soit en place rapidement et que la direction générale soit responsable de s’assurer que l’information soit transmise à la population ainsi qu’à la Sureté du Québec.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4.7 2025-03-110 TRAVAUX DANS LE LOCAL DU CLUB DES AINES DE LA BAIE : AUTORISATION

- ATTENDU

que les aînés de la Baie ont reçu confirmation d’une subvention pour la réalisation de travaux dans le local du rez-de-chaussée de l’Édifce Denis-Benjamin-Papineau;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil autorise les aînés de la Baie à procéder à des travaux de réfection de plancher et à procéder au remplacement des stores aux fenêtres du local.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

4.8 2025-03-111 AMENDEMENT DE LA RESOLUTION 2025-02-062 SUR LES SERVICES PROFESSIONNELS D’INGENIERIE DU BATIMENT POUR LA MARINA

- ATTENDU

l’adoption de la résolution 2025-02-062 acceptant la proposition de l’entreprise Larouche Campeau et Associés pour la conception de plans et devis pour des travaux à la capitainerie de la marina;
- ATTENDU

qu’il y a lieu de tenir compte d’une mise à jour de la proposition en date du 4 mars 2025;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que la résolution 2025-02-062 soit modifiée telle qu’il suit

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition modifiée du 4 mars 2025 de l’entreprise Larouche Campeau et Associés pour la production des plans et devis pour le réaménagement des salles de bains, douches, salle de lavage, salle mécanique et de rangement et la fermeture de l’ancienne porte de garage.

Une dépense et un déboursé 30 000.00 plus taxes sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70141 522 : Entretien et réparation Bâtisse et terrain.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

5.

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1

2025-03-112 STATISTIQUES DE FÉVRIER 2025 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseil prend acte du dépôt des statistiques de février 2025 du service de sécurité incendie.

Interventions	Février	2025
Systèmes d’alarme	3	4
Désincarcération	4	13
Entraide	-	3
Incendie	-	2
Autres assistances	2	3
Nautique	-	-
Total	9	25

5.2

2025-03-113 JOURNÉE DES HÉROS : AUTORISATION DE PARTICIPATION

ATTENDU que la Journée des héros est un évènement unique qui rassemble divers services d’urgence et de sécurité venus expliquer leurs métiers et faire des démonstrations interactives avec leurs véhicules et outils de travail;

ATTENDU la recommandation du comité de sécurité incendie;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce Conseil, sur recommandation du comité incendie, autorise le service de sécurité incendie à participer à la Journée des héros qui se tiendra le 24 mai 2025 dans la municipalité de Chénéville.

La participation de 2 pompiers ainsi que l’utilisation du camion de désincarcération, le bateau sauvetage nautique ainsi que le bateau sauvetage sur glace sont aussi autorisées.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

5.3

2025-03-114 BOTTES DE COMBAT : AUTORISATION D’ACHAT-

ATTENDU que le directeur du service incendie a soumis une demande pour procéder à l’achat de 6 paires de bottes de combat ;

ATTENDU que les sommes pour l’achat de 3 paires de botte combat est prévu au budget 2025 et la recommandation du comité de sécurité incendie ;

ATTENDU que l’augmentation des coûts pour cet achat provoque une insuffisance de fonds;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que le préambule fait partie de la présente résolution;

Que ce Conseil, sur recommandation du comité de sécurité incendie, accepte la proposition de l’Arsenal pour l’achat de 3 paires de bottes de combat au montant de 2196\$ plus taxes.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 22000 650 : Vêtements et chaussures.

M. Paul-André David, Maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

6. URBANISME

6.1 2025-03-115 DÉPÔT DES STATISTIQUES DE FÉVRIER 2025 SUR L’ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques de février 2025 pour l’émission des permis et certificats.

Permis et certificats	Février	2025
Rénovation	10	15
Abattage d’arbres	-	-
Renouvellement	-	-
Bâtiment complémentaire	1	3
Démolition	-	-
Eau souterraine	-	-
Lotissement	2	3
Animaux domestiques	6	10
Galerie, clôture	1	1
Installation septique	-	-
Mur de soutènement	-	-
Nouvelle construction	-	-
Piscine	1	1
Remblai déblai	2	3
Branchement	-	-
Affichage	-	2
Certificat d’occupation	1	1
Changement d’usage	-	-
Agrandissement	-	-
Bande riveraine	-	-
Garde de poules	-	-
Bâtiment temporaire	1	1
Épandage matières fertilisantes	-	-
Total	25	40

7. ENVIRONNEMENT

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2025-03-116 SOUPER DANS LE RUE 2025 : BUDGET D'ACTIVITÉ

ATTENDU le succès de l'événement souper dans la rue en 2024 et le désir de revenir avec cet événement, qu'une somme de 10000.00 \$ a été prévue au budget 2025 à cet effet et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture autorise une dépense et un déboursé ne dépassant pas 10 000.00 \$ pour la tenue d'un souper dans la rue samedi le 7 juin 2025.

Que ce souper soit inscrit dans le cadre de l'événement provincial fête des voisins.

Les sommes à cette fin seront puisées à même le poste budgétaire 02 70293 999 : Souper dans la rue.

M. Paul-André. David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.2 2025-03-117 FÊTE NATIONALE 2025 : BUDGET D'ACTIVITÉ

ATTENDU que la municipalité tiendra des activités dans le cadre de la Fête Nationale du Québec et que certains dépôts et achats doivent être faits à l'avance, qu'une somme de 15 000.00 \$ a été prévue au budget 2025 et la recommandation du comité sports, loisirs culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise un budget ne dépassant pas 15 000.00 \$ pour la tenue des activités reliées à la Fête Nationale du Québec.

Les fonds à cette fin seront puisés dans le poste budgétaire 02 70296 996 : St-Jean-Baptiste.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 2025-03-118 FÊTE NATIONALE 2025 : AUTORISATION DE PRÉSENTER UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

ATTENDU que la municipalité tiendra des activités pour la Fête Nationale du Québec les 23 et 24 juin prochain, qu'un programme d'aide financière via le gouvernement du Québec est disponible et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise le responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique, M. Patrick Chartrand à déposer une demande d'aide financière pour la Fête Nationale du Québec pour et au nom de la municipalité de Papineauville.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.4 2025-03-119 PROGRAMMATION ESTIVALE 2025 DE LA SCÈNE EXTÉRIEURE ET BUDGET D'OPÉRATION

ATTENDU que le responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique a soumis la programmation 2025 de la scène extérieure du parc Henri-Bourassa et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique autorise un budget de 8 000.00 \$ pour les dépenses liées à la programmation de la petite scène pour l'année 2025.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70299 999 : Petite Scène.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.5 2025-03-120 FÊTE DES BÉNÉVOLES 2025 : BUDGET D'ACTIVITÉ ET AUTORISATION DE DÉPENSE

ATTENDU que la Fête des bénévoles se tiendra le 2 mai 2025 et qu'il y a lieu d'autoriser les budgets requis pour effectuer les achats et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Madame la conseillère Béatrice Cardin

Que ce conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise une dépense ne dépassant pas 5 000.00 \$ pour la tenue de la Fête des bénévoles du 2 mai 2025.

Les fonds à cette fin seront puisés dans le poste budgétaire 02 70295 996 : Fête des bénévoles.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.6 2025-03-121 PRÊT DE LA SALLE DESJARDINS DE LA PETITE-NATION CINÉMABOULE PRÉSENTATION SPÉCIALE

ATTENDU que Cinémaboule désire faire une présentation hors programmation jeudi le 20 mars en présentant le film documentaire sur le théâtre des 4 sœurs, les enfants du théâtre ;

ATTENDU que ce documentaire d'une durée de 45 minutes est produit par une réalisatrice locale et concerne l'histoire de la région ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce conseil, sur recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise le prêt de la salle Desjardins de la Petite-Nation pour une durée de 3 heures le jeudi le 20 mars à Cinémaboule pour la projection du documentaire ***Les enfants du théâtre.***

Il est entendu que les organisateurs seront responsables du montage et du démontage ainsi que de l'entretien général de la salle ainsi que des frais de conciergerie si ceux-ci s'appliquent.

Cinémaboule devra également procéder à l’embauche de personnel qualifié pour la partie technique du afin de manipuler adéquatement les équipements de la Salle Desjardins de la Petite-Nation et assumer les frais reliés à cette embauche si nécessaire.

M. Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 VARIA

2025-03-122 MOTION DE FÉLICITATIONS PREMIÈRE ÉDITION DU GALA DES POMPIERS

Monsieur le conseiller Danny Monette donne une motion de félicitations au comité organisateur de la 1ere édition du gala des pompiers qui s’est tenue le 1^{er} février dernier. Une soirée mémorable pour la reconnaissance de nos pompiers.

2025-03-123 SYMPATHIES À LA FAMILLE PEARSON

Madame la conseillère souhaite offrir les sympathies du conseil municipal à la famille de monsieur Renaud Pearson, décédé le 11 mars.

Ce dernier était le père de Stéphane, l’un des employés de la municipalité, le grand-père de Sandra, une bénévole auprès de la corporation des loisirs de Papineauville-Sainte-Angélique. Il était aussi l’oncle de madame la conseillère Francine Dutrisac et de la directrice générale madame Martine Joannis.

9.3 QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC

9.4 2025-03-124 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que cette séance soit levée à 19h51.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joannis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j’ai signé ce 11 mars 2025.

Martine Joannis
Directrice générale et greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal »

Et j’ai signé ce 11 mars 2025.

Paul-André David
Maire